

21 janvier - Découvrir la Validation des compétences des métiers administratifs

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous avez de l'expérience dans un métier administratif ? Vous ne savez pas le prouver ? La Validation des compétences peut vous aider !

Le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire permet à toute personne ayant acquis une expérience dans le métier d'employé administratif, d'employé administratif d'un service commercial ou d'aide-comptable de faire valider son expérience via une ou plusieurs épreuves.

Avec la Cité des métiers et la Mission Locale de Bruxelles Ville, le centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire vous propose une information complète sur la validation, les épreuves, les possibilités de formation et d'accompagnement.

Envie d'en savoir plus ?

Consultez le site du [Consortium de validation des compétences](http://www.validationdescompetences.be/) (<http://www.validationdescompetences.be/>) .

Où ?

Cité des métiers
Avenue de l'Astronomie 14
1210 Bruxelles (Métro Madou)

Quand ?

Le 21 janvier 2018 à 9h30

Intéressé ?

Présentez-vous sans rendez-vous muni de votre CV.